

**NAO
2011**

PROPOSITIONS NAO DU 13 AVRIL 2011

Développer le pouvoir d'achat

Remise sur achats :

portée à **10%**
à compter du 01/07/11

Salariés non cadres :

2% d'augmentation
En une seule fois (1^{er} mars 2011)

Une prime exceptionnelle de **200 € net**

Sous la forme d'un
supplément d'indemnisation
versé en juillet 2011.

**NAO en prime à verser
avant les salariés à
travaux saisonniers** (jusqu'à 34
000 € par an).

50% de primes
50% de primes

**Évaluation de l'évolution
salariale** pour les
salariés à temps partiel
jusqu'à 24 ans et pour
les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

50% de primes
50% de primes

Soit une amélioration du
pouvoir d'achat pour un salarié
niveau 2B supérieure à

+ 4%

sur l'année 2011
(Intégrant l'augmentation de
salaire, la prime exceptionnelle
et la remise sur achats)

Salariés cadres :

Augmentation de **2%** en une
seule fois (1^{er} mars 2011).

Indice de salaire :

Indexation sur le salaire
minimum (SMIC) au 1^{er} mars 2011.
Calculé sur la base de 100.
Calculé sur la base de 100.
Calculé sur la base de 100.

Prime de vacances :

Augmentation de la prime de vacances
de 10% à compter du 1^{er} mars 2011.

Renforcer la sécurité

À compter du 1^{er} mars 2011, les
salariés à temps partiel (jusqu'à 24
ans) et les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Évaluation de l'évolution
salariale pour les
salariés à temps partiel
jusqu'à 24 ans et pour
les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Évaluation de l'évolution
salariale pour les
salariés à temps partiel
jusqu'à 24 ans et pour
les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Évaluation de l'évolution
salariale pour les
salariés à temps partiel
jusqu'à 24 ans et pour
les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Évaluation de l'évolution
salariale pour les
salariés à temps partiel
jusqu'à 24 ans et pour
les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Renforcer la sécurité

À compter du 1^{er} mars 2011, les
salariés à temps partiel (jusqu'à 24
ans) et les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Renforcer la sécurité

À compter du 1^{er} mars 2011, les
salariés à temps partiel (jusqu'à 24
ans) et les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

À compter du 1^{er} mars 2011, les
salariés à temps partiel (jusqu'à 24
ans) et les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Développer l'employabilité

À compter du 1^{er} mars 2011, les
salariés à temps partiel (jusqu'à 24
ans) et les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Développer l'employabilité

À compter du 1^{er} mars 2011, les
salariés à temps partiel (jusqu'à 24
ans) et les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

Développer l'employabilité

À compter du 1^{er} mars 2011, les
salariés à temps partiel (jusqu'à 24
ans) et les salariés à temps partiel
de 25 ans et plus.

▼ Ouverture

Sommaire page 02

Proche des salariés page 03

▼ NAO 2011

Bilan CFDT page 05

La CFDT signe page 06

Décisions page 07

▼ Carrefour

Parole de délégués CFDT page 09

Cadres CFDT à Orléans page 15

▼ Pouvoir d'achat

Rien que des mots page 16

▼ Entreprise

Démantèlement page 18

▼ Assemblée des actionnaires

Modalités page 19



Les jeux sont faits

Cet hyper prend en compte les avis des sections qui sont remontés avant dimanche 24 h.

Vu l'importance numérique des sections qui ont voté le vote pour la signature est acquis.

La réactivité sans précipitation est une qualité de délégué.

Nouvelles sections CFDT

Deux nouvelles sections CFDT à **Fougères** et **Noisy le grand** venant compléter notre arri-
vée en fanfare à **St Pol sur Mer**.

A **St Jean de Vedas**, FO très longtemps ma-
joritaire n'a plus la représentativité. La CFDT
donne des sièges à la CGT faute de candidats
suffisants !

St Jean de Vedas 25 mars 2011								
	CE Tit	Elu	Ce Sup	Elu	DP Tit	Elu	DP Sup	Elu
Inscrits	280		280		280		280	
Votants	225	80,4%	224	80,0%	225	80,4%	224	80,0%
Nuls	7		8		7		7	
Exprimés	218	77,9%	216	77,1%	218	77,9%	217	77,5%
CFDT	159	3	147	2	153	5	146	4
FO	18	0	23	0	18	0	22	0
CGT	41	1	46	2	47	1	49	2

Fougères 15 mars 2011								
	CE Tit	Elu	Ce Sup	Elu	DP Tit	Elu	DP Sup	Elu
Inscrits	156		156		156		156	
Votants	138	88,5%	138	88,5%	138	88,5%	138	88,5%
Nuls	9		7		7		5	
Exprimés	129	82,7%	131	84,0%	131	84,0%	133	85,3%
CFDT	58	2	67	2	60	2	65	2
FO	71	2	64	2	71	2	68	2

Noisy le Grand 8 avril 2011								
	CE Tit	Elu	Ce Sup	Elu	DP Tit	Elu	DP Sup	Elu
Inscrits	323		323		323		323	
Votants	201	62,2%	202	62,5%	202	62,5%	201	62,2%
Nuls	20		23		22		19	
Exprimés	181	56,0%	179	55,4%	180	55,7%	182	56,3%
CFDT	101	2	92	2	98	3	107	4
FO	80	2	88	2	82	3	75	2

Une Cfdt proche des salariés, une organisation au service des adhérents et des militants



Par Serge Corfa
Délégué syndical national

La CFDT c'est la CFDT

Forte de ces milliers d'adhérents CFDT Carrefour nous avançons avec des convictions clairement déclarées. De toujours la CFDT a été transparente et a toujours annoncé la couleur. Il serait vain de croire que d'autres organisations syndicales peuvent nous influencer.

En 2010 nous avons été seule au combat et à la signature, en 2011 nous sommes satisfaits de voir que 3 organisations syndicales sont avec nous (ou nous avec eux !)

Nos principales demandes rémunératoires ont été prises en compte par la direction et signées.

Replacer les négociations salariales au cœur des politiques de rémunération et gagner du pouvoir d'achat

Les écarts de salaire se creusent d'autant plus que coexistent trois phénomènes : la tendance à l'individualisation de la rémunération, l'augmentation des parts dites variables et l'effet pervers du SMIC quand il devient une référence pour les allègements de cotisations sociales.

La négociation annuelle obligatoire (NAO) demeure le lieu de négociation stratégique pour un partage de la richesse produite par l'entreprise.

Pour la CFDT la négociation doit :

- viser à obtenir le maintien du pouvoir d'achat par l'attribution d'augmentations pour **l'ensemble** des salariés;
- assurer un déroulement de carrière ascendant ;
- porter sur l'ensemble des éléments de rémunération ;
- assurer un lien entre qualifications et compétences, contenu et durée du travail, évaluation

de l'emploi et rémunération.

- réduire la part des éléments d'individualisation du salaire (critères, évaluation des critères, niveau) en les encadrant ;

- limiter et encadrer la part des éléments variables de la rémunération (intéressement, participation, épargne salariale, primes collectives diverses, etc.).

C'est dans ce sens que la CFDT non seulement négocie le pouvoir d'achat mais est très attentif aux éléments qui composent la rémunération sans en oublier un seul.

La remise sur achat comme le titre restaurant, l'intéressement et autres sont des éléments que nous prenons en compte mais ils ne sont pas au détriment de la fiche de paie.

L'accord 2011 est constitué d'une augmentation de salaire au dessus de l'inflation prévisible, d'une remise sur achat conséquente et d'un rajout d'intéressement non aléatoire qui double la part donnée en 2010.

La CFDT sera très attentive lors des négociations de la prime de vacances et de sa partie variable.

La CFDT place le salarié et le travail au centre de son action.

En plus des situations individuelles et collectives du travail, nous devons anticiper l'évolution du travail, les emplois de demain pour préparer avec les salariés leur avenir et leurs conditions de travail.

La CFDT avance des propositions pour la défense de l'emploi d'aujourd'hui mais aussi de demain. Avant d'être le syndicat de la fiche de paie nous sommes le syndicat de l'emploi, en effet, et personne ne sera surpris, sans emploi pas de salaire.

En 2010 chez Carrefour 4500 emplois ont été détruits, combien le seront en 2011 ?

L'accord proposé par la direction, est loin, très loin des réponses que nous attendions sur l'emploi et sa consé-

quence directe sur nos conditions de travail.

La CFDT n'a pas dit son dernier mot et entend bien poursuivre ces actions sur ce sujet.

La communication envers les salariés, les adhérents et la structure qui les a mandatés fait partie du travail des négociateurs.

Au sein des entreprises, les négociateurs doivent être en lien avec les IRP eux même en lien avec les salariés.

La CFDT ne prétend pas détenir à elle seule la vérité. C'est pourquoi depuis plusieurs années elle consulte les salariés avant toute grande décision.

La CFDT communique non seulement lors des négociations mais toute l'année. Nos demandes sont connues expliquées et soutenues.

Nous allons aux négociations avec une plate forme revendicative et quand nous partons en grève nous exprimons des demandes précises, concrètes et réalisables (enfin nous le disons).

Nous sommes une organisation syndicale dont le but est d'aboutir à un accord et nous négocions. Notre finalité n'est pas la grève qui reste un moyen parmi d'autres (comme nos actions en justice) pour obtenir des avantages concrets pour tous.

Nous signons l'accord 2011 après avoir consulté le maximum de salariés. Près de 7000 employés nous ont fait connaître leurs avis. Un beau chiffre quand nous savons qu'ils sont près de 12 000 à voter pour nos 1000 délégués.

Et si parfois cette volonté d'écoute nous pose des problèmes de positionnement, si nous n'arrivons pas au but que nous nous sommes fixés si nous avons des carences dans cette consultation nous faisons le point pour repartir de plus belle.

Unité d'action, image idyllique

Ne nous y trompons pas si dans certains magasins les délégués FO et CFDT ont trouvé des terrains



d'entente, et nous nous en félicitons, ce ne fut hélas pas le cas partout.

Entre la CFDT et FO il y a des différences fondamentales sur les valeurs cités ci dessus dont celle de taire nos

différents pendant l'action dans l'intérêt des salariés. Attitude que devrait apprendre FO pour être crédible.

FO a monté en épingle les refus d'action **unitaires** dans certains magasins à majorité CFDT oubliant que plusieurs de ces sections ont refusé d'appeler à la grève comme à Wasquehal qui pourtant est crédité de 40% de grévistes dans les statistiques FO (une erreur ?).

Plusieurs journalistes nous ont appelé surpris que FO leur annonce que nous ne faisons pas grève alors que dans le même temps 66 de nos sections animaient fortement les actions.

Nous avons été en but aux attaques des responsables FO pendant toutes les NAO et ce devant la direction qui jubilait. Nous ne sommes pas entré dans ce jeu préférant avancer nos propositions.

Si la CFDT n'est pas la première organisation syndicale chez Carrefour n'ayant à attendre aucune aide de la direction, nous sommes, de très loin, la première organisation en nombre de syndiqués. Les sections de plus de 100 adhérents ne sont pas rares à la CFDT, ce qui fait notre force.

Effectivement les acquis obtenus dans cette NAO sont des demandes CFDT. Le syndicat FO peut se prévaloir de la revalorisation incertaine de la prime de vacances qui sera négociée ultérieurement dans des conditions qui nous inquiètent.

Avec la CGT nous avons aussi des différents dont celle qu'ils ne signent jamais d'accord ce qui ne rend pas simple les actions communes. Néanmoins nous discutons et au niveau national nous nous respectons comme l'a montré les actions sur la retraite en 2010.

La CFDT c'est la CFDT avec ces carences comme ces qualités. Nous avons fait ce que nous croyons juste dans l'intérêt bien compris des salariés.

Comme le dit un délégué nous ne sommes ni dans le monde de Oui-Oui, ni celui des Bisounours ...



Les orientations CFDT, ici cités, sont tirés du Projet de résolution qui sera présenté devant le congrès de la Fédération des services à Marseille 16 au 20 mai 2011.

De nombreux délégués CFDT Carrefour y seront présents.

Dernier Bilan CFDT

On espère n'avoir oublié personne !

Magasins	Effectifs	Syndicats présents	Majoritaire
Aix en Provence	622	CFDT/FO/CGT	FO
Alençon	164	CFDT/FO	CFDT
Amiens	330	CFDT/FO	CFDT
Angers Grand Maine	250	CFDT/FO	FO
Angers St Serge	242	CFDT/FO/CGT	CFDT
Anglet	414	CFDT/FO	CFDT
Annecy	300	CFDT/FO/CGT/CAT	CAT
Antibes	702	CFDT/FO/CGT	FO
Bassens	323	CFDT/FO	CFDT
Beaucaire	168	CFDT/FO/CGT	CFDT
Begles	310	CFDT/FO/CGT	CFDT
Belle Epine	550	CFDT/FO/CGT/CAT	FO
Brest	315	CFDT	CFDT
Caen Cote de nacre	244	CFDT	CFDT
Chalons En Champagne	294	CFDT/FO	CFDT
Cham Nord	334	CFDT/FO	FO
Champs Sur Marne	194	CFDT/FO/CGT	CFDT
Charleville Mézière	311	CFDT/FO	FO
Chartres	414	CFDT/FO	CFDT
Cholet	164	CFDT/FO	CFDT
Condé sur l'Escault	220	CFDT/FO	50/50
Coquelles	342	CFDT/FO	FO
Créteil Soleil	525	CFDT/FO/CGT	CGT
Denain	295	CFDT/FO/CGT	FO
Dijon Toison d'Or		CFDT/FO/CGT	FO
Epernay	156	CFDT/CGT	CFDT
Etampes	249	CFDT/FO	FO
Flins S/ Seine	373	CFDT/FO	FO
Gruchet Le Valasse	150	CFDT/CGT	CFDT
Hérouville St Clair	289	CFDT/FO/CGT	CGT
Ivry S/ Seine	457	CFDT/FO	FO
L'Haye les Roses	266	CFDT/CGT	CFDT
La Ciotat		CFDT/FO	CFDT
Labège	398	CFDT/FO	FO
Lattes	??	CFDT/FO/CGT	CGT
Le Meylan	494	CFDT/FO/CGT/CFTC	CGT
Libourne	223	CFDT/FO/CGT	CGT
Lomme		CFDT/FO	FO
Lormont	314	CFDT/FO/CGT	CGT
Marseille Bonneveine		CFDT/FO/CGT	FO
Marseille Grand Littoral	497	CFDT/FO/CGT	CFDT
Marseille Le Merlan	498	CFDT/FO/CGT	CGT
Maubeuge	191	CFDT/FO/CGT	CGT
Merignac	538	CFDT/CFTC	CFDT
Meylan	494	CFDT/FO/CGT	CGT
Mondeville	311	CFDT	CFDT
Mont Saint Aignan	420	CFDT/FO/CFTC	50/50
Nantes St Herblain	211	CFDT/CGT	CGT
Nevers Marzy		CFDT/FO	CFDT
Nice Lingostière		CFDT/FO/CGT	FO
Ollioules	430	CFDT/FO/CGT	FO
Orange	238	CFDT/FO/CGT	FO
Paris Auteuil	346	CFDT/FO/CFTC	CFDT
Perpignan	310	CFDT/FO/CGT	CFDT
Portet Sur Garonne	545	CFDT/FO/CGT	CGT
Quétigny	435	CFDT/FO/CGT	CGT
Quimper	262	CFDT/CGT	50/50
Rennes Alma	289	CFDT/CGT	CGT
Rennes Cesson	258	CFDT/FO	50/50
Rosny sous Bois		CFDT/FO/CGT	FO
St Briec	272	CFDT/CGT	CGT
St Egreve	328	CFDT/FO/CGT	CFDT
St Pol sur mer	249	CFDT/FO	CFDT
Thionville	237	CFDT	CFDT
Vannes	309	CFDT/CGT	CFDT
Villiers en Bière	657	CFDT/FO	CFDT

*Samedi 9 avril,
la plus grande mo-
bilisation de l'his-
toire de Carrefour.*

*66 sections CFDT
se sont mobilisées.*

*Certaines ont
bloqué les accès
des magasins.*

*Dans certains
magasins 100%
des caissières en
grève.*

*A ces 66 magasins
il convient d'ajou-
ter les magasins
où la CFDT n'est
pas présente.*

La CFDT signe

Après les négociations vient le temps de l'analyse mais surtout le temps de prendre les avis d'un maximum de salariés.

La CFDT ne se contente pas du vote de quelques délégués comme le font d'autres organisations syndicales pressées de signer ou de ne pas signer.

C'est chose faite dans 70 sections CFDT (62%)

Nous déplorons les absences de réponses faute de temps.

Comme souvent les avis sont partagés et souvent hésitants. Dans l'ensemble vous êtes satisfaits par les réponses positives *"pour une fois on fait grève et on obtient quelque chose"* mais surtout fatalistes *"c'est mieux que rien"*.

Peu propose de repartir en grève sur les rémunérations.

Tous sont insatisfaits de l'absence de réponse sur l'emploi et les conditions de travail.

Après avoir recueillis votre avis les délégués syndicaux CFDT avaient à se prononcer.

Pour la signature de l'accord

ou

Pour un nouvel appel à des actions.

83% votent pour la signature.

Pour la CFDT rien n'est terminé.

Les directeurs doivent apporter des réponses concrètes aux demandes des délégués sur l'emploi et les conditions de travail.

La CFDT vous proposera prochainement des initiatives ... toujours efficaces.

NAO 2011 transparence des décisions CFDT

Rappel des avis		Avis salariés	22 mars	9 avril	13 avril	Délégué Syndical
Section syndicale	Majoritaire	Pour	Signature	Grève	Signature	CFDT
Aix en Provence	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Simonis Frédérique
Alençon	CFDT	92,2%	Contre	Action	Pour	Blaise Edith
Amiens	CFDT	81,6%	Pour	Action	Pour	Leroux Pascal
Angers Grand Maine	FO	77,8%	Pour	Action	Pour	Cady Jacques
Angers St Serge	CFDT	19,5%	Contre	Action	Pour	Collineau Antoinette
Anglet	CFDT	8,1%	Contre	Action	Pour	Dicharry Viviane
Annecy	CAT	50,0%	Contre	Action	Inconnu	Bocquet Martial
Antibes	FO	4,3%	Contre	Action	Contre	Belmadani Leila
Avranches	CFDT	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Letellier Dominique
Bassens	CFDT	30,0%	Contre	Action	Pour	Ferrari J. Pierre
Beaucaire	CFDT	88,1%	Pour	Action	Pour	Gay Michel
Begles	CFDT	34,9%	Contre	Action	Pour	Poignant Frédéric
Belle Epine	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Leclercq Fabien
Bourges	FO	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Damez Géraldine
Brest	CFDT	29,6%	Contre	Action	Pour	Caurant Stéphane
Brive	CFDT	Non concerné	Contre	Non concerné	Pour	Tronc Franck
Chalons En Champagne	CFDT	0,0%	Contre	Action	Pour	Piquet Pascal
Chamnord	FO	Inconnu	Contre	Action	Contre	Denis Véronique
Champs Sur Marne	CFDT	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Boudendir
Charleville Mézière	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Pour	Rybsky Carole
Chartres	CFDT	48,8%	Contre	Action	Pour	Vincent Christelle
Chateau Thierry	CFDT	97,6%	Pour	NON	Pour	Cottret Myrienne
Chateauroux	FO	Inconnu	Inconnu	NON	Pour	Richard Eliane
Chelles	FO	Inconnu	Inconnu	NON	Pour	Millot Michael
Cherbourg	CFDT	15,1%	Contre	NON	Pour	Vidal François
Cholet	CFDT	39,4%	Contre	Action	Inconnu	Crespel David
Collégien	FO	78,3%	Pour	NON	Inconnu	Lobatio Patrick
Condé sur l'Escault	50/50	47,1%	Contre	Action	Pour	Kowalski Elisabeth
Coquelles	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Schuppe Clotaire
Cote de nacre Caen	CFDT	45,6%	Contre	Action	Pour	Lesaulnier J. Luc
Créteil Soleil	CGT	Inconnu	Contre	Action	Pour	Bouzekri Nasséra
Dénain	FO	Inconnu	Contre	Action	Inconnu	Deret Patrick
Dijon Toison d'Or	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Contre	Guillon Houria
Epernay	CFDT	Inconnu	Inconnu	Action	Pour	Henriat Nabila
Etampes	FO	97,2%	Pour	Action	Pour	Sauvard Isabelle
Evry 2	FO	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Henry Isabelle
Evry siège	FO	7,4%	Contre	NON	Pour	Marcou Anne
Flins S/ Seine	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Floquet Franck
Fougère	50/50	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Plumas Nathalie
Fourmies	CGT	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Dagneau Bruno
Gennevilliers	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Lofti Rachid
Gruchet Le Valasse	CFDT	50,5%	Contre	Action	Inconnu	Brasse Chantal
Guéret	CFDT	60,5%	Pour	NON	Pour	Desfougère Laurent
Guingamp	CFDT	50,0%	Contre	NON	Pour	Trigent Marie Yannick
Hérouville St Clair	CGT	35,5%	Contre	Action	Pour	Levard Sylvain
Issoire	CFDT	Inconnu	Contre	NON	Pour	Verdier Guy
Ivry S/ Seine	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Fiquet Betty
L'Hay les Roses	CFDT	10,7%	Contre	Action	Inconnu	Kathy Dias
La Ciotat	CFDT	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Fioreto Christiane
Labège	FO	49,3%	Contre	Action	Pour	Breban Fabienne
Laon	FO	92,9%	Pour	NON	Inconnu	Remy Bruno
Lattes	CGT	34,0%	Contre	Action	Pour	Walter Stéphane
Libourne	CGT	Inconnu	Inconnu	Action	Pour	Aoustin Xavier
Limay	CFCT	Inconnu	Inconnu	NON	Pour	Lagoas Florence
Lomme	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Vasseur Philippe
Lorient	CFDT	Inconnu	Inconnu	NON	Pour	Le Guilloux Gérard
Lormont	CGT	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Bonnet Aurelien
Lyon La Part-Dieu	CFDT	61,9%	Contre	Action	Pour	Gaujac Joëlle
Marseille Bonneveine	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Contre	Acaries Joseph
Marseille Grand Littoral	CFDT	Inconnu	Contre	Action	Contre	Ait Atmane Smaiml

Récapitulatif des votes et des actions

Pour ou contre la signature de l'accord NAO 2011

Après les négociations la CFDT prend l'avis des salariés

Ils souhaitent que nous signons.

Néanmoins la CFDT reste attentive à

- l'évolution dans les magasins des conditions de travail et l'emploi

- l'évolution de l'inflation 2011

Pour ou contre la signature de l'accord NAO 2011 Les avis recueillis

Marseille Le Merlan	CGT	35,3%	Contre	Action	Contre	Burgarella Thierry
Maubeuge	CGT	Inconnu	Pour	NON	Pour	Dumser Franck
Merignac	CFDT	60,2%	Pour	Action	Pour	sauzeau Christophe
Meylan	CGT	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Lajarrige Jérôme
Mondeville	CFDT	29,1%	Contre	Action	Pour	Tillaut Nadine
Mont Saint Aignan	50/50	as de const	Pour	Action	Inconnu	Adam Catherine
Montereau	CFDT	100,0%	Pour	NON	Inconnu	Frezal Hélène
Montesson	FO	8,1%	Contre	NON	Inconnu	Lepage Maria
Montigny Les Corneilles	50/50	59,3%	Contre	Action	Inconnu	Launay Sandrine
Montluçon	50/50	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Gaumy Corinne
Montreuil	FO	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Ayyadi Karima
Nevers Marzy	CFDT	44,2%	Contre	Action	Pour	Estorge Michel
Nice Lingostière	FO	0,0%	Contre	Action	Contre	Fabret Serge
Nice TNL	CFDT	86,6%	Contre	NON	Pour	Dupret Patricia
Nîmes Sud	FO	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	??
Noisy le grand	CFDT	16,8%	Contre	NON	Inconnu	Antichi Filipo
Ollioules	FO	43,9%	Contre	Action	Pour	Piazza Béatrice
Orange	CGT	Inconnu	Inconnu	Action	Contre	Teissier Florence
Orléans Place d'Arc	FO	100,0%	Pour	NON	Pour	Viel Christel
Ormesson sur Marne	CGT	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Guyomard Véronique
Paimpol	CFDT	37,3%	Contre	NON	Pour	Jegou Philippe
Paris Auteuil	CFDT	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Tourino Lola
Perpignan	CFDT	Inconnu	Inconnu	Action	Pour	Monnié Sophie
Portet Sur Garonne	CGT	18,1%	Contre	Action	Contre	Saint Lanne Martine
Quétigny	CGT	Inconnu	Inconnu	Action	Contre	Martin Guillaume
Quimper	50/50	Inconnu	Inconnu	Action	Pour	Mayeur Patrick
Reims Cernay	FO	20,0%	Contre	NON	Inconnu	Beaubouchez Claude
Reims Tinquieux	CFDT	18,8%	Contre	NON	Pour	Robitaillie Eric
Rennes Alma	CGT	Inconnu	Inconnu	Action	Contre	Gueguen Laurence
Rennes Cesson	50/50	95,9%	Pour	Action	Pour	Le Roux Erwanig
Rosny sous Bois	FO	Inconnu	Inconnu	Action	Inconnu	Millet Fabrice
Sallanches	CFDT	45,8%	Contre	NON	Pour	Bernier Edwige
Sannois	CGT	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Hervieux Joëlle
Saran	FO	Inconnu	Contre	NON	Pour	Vallée Isabelle
SAV Sud Ouest	CFDT	0,0%	Contre	NON	Inconnu	Chicano François
St Brice	CFDT	64,0%	Pour	NON	Inconnu	Marins Antonio
St Brieuc	CGT	21,7%	Contre	Action	Contre	Toulot Cyrille
St Egreve	CFDT	as de const	Pour	Action	Pour	Ebroin Philippe
St Herblain Nantes	CGT	Inconnu	Contre	Action	Inconnu	Vella Annie
St Jean de Védas	CFDT	0,8%	Contre	NON	Pour	Asker Philippe
St Malo	CFDT	Inconnu	Pour	NON	Pour	Denis-Llech Josette
St Pol sur mer	CFDT	Inconnu	Inconnu	Action	??	Rubretch Christelle
St Quentin en Yvelines	CFTC	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Paulin Chantal
Thiers	CGT	Inconnu	Inconnu	NON	Inconnu	Fleury Dominique
Thionville	CFDT	11,4%	Contre	Action	Pour	Franz denise
Trans en Provence	CFDT	18,6%	Contre	NON	Pour	Pallaruello Philulippe
Uzes	CFDT	64,6%	Pour	Action	Pour	Butera Philippe
Valenciennes	CFTC	95,3%	Pour	Action	Pour	Cauchy J.Raymond
Vannes	CFDT	70,4%	Pour	Action	Pour	Genillard Béatrice
Vénissieux	FO	Inconnu	Contre	Action	Pour	Espitalier Thierry
Villabé	FO	67,2%	Contre	NON	Inconnu	Rodrigues Olivia
Villiers en Bière	CFDT	17,8%	Pour	Action	Pour	Bouvard Philippe
Vitrolles	CFDT	79,0%	Pour	Action	Inconnu	Natchoo Serge
Wasquehal	FO	63,7%	Pour	NON	Pour	Kadri Louisa

NAO 2011

La CFDT, depuis plusieurs années, demande aux salariés leurs avis.

Vos représentants vous donnent les points positifs et négatifs des accords proposés.

Nous annonçons le résultat de notre enquête et nous prenons nos décisions en tenant compte de votre avis.

N'hésite pas à rencontrer ton délégué CFDT pour plus d'explications



Paroles de délégués CFDT

Les délégués ont consultés les salariés.

Ils nous ont apportés quelques commentaires.

Vous les trouverez ici sans censure, fôtes comprises



La CFDT a d'abord le souci de bien informer les salariés des plus comme des moins. Ne rien cacher, expliquer les tenants et aboutissants et éviter les discours simplistes. Nous ne sommes pas dans le monde des Bisounours et le grand soir ce n'est pas pour demain n'en déplaie aux rêveurs dont nous faisons partie.

Ceci ne nous empêche pas de nous indigner, nous impliquer et de nous révolter. Nous savons aussi nous engager dans la négociation, dans l'action et signer.

Pour ou contre la signature de la CFDT, les délégués CFDT s'expriment librement et tous les opinions sont respectables.

Si pour diverses raisons ils n'ont pas fait grève, nous les écoutons. Chaque avis permet de prendre une décision justifiée.

Rappelons que pour la première proposition de la direction la CFDT a obtenu 6202 réponses dont 52% contre la signature.



Je viens de consulter toute la journée les salariés de mon magasin (salariés qui à 75% étaient déjà pour, en sachant que j'étais contre) en réexpliquant les nouvelles propositions de nos dirigeants. Je peux t'annoncer que tout le monde est content de ces nouvelles offres ainsi que toute la section. On est pas de le monde de oui oui !!!

Quand au condition de travail je suis allé voir le directeur de mon magasin et je lui est dit que s'il voulait calmer le climat social il faudrait qu'il embauche des hôtesse de caisses ainsi que des bras supplémentaires dans les rayon. Message reçu depuis lundi nous avons vu arriver 3 caissières. Nous nous battons pour avoir des embauche dans les rayons

Nous faisons de notre mieux avec nos petits moyens et je pense que si j'étais trop passif je n'aurais pas 45 adhérents sur 128 salariés.



Hier à 7h40 on était au magasin pour la distribution du tract avec les nouvelles propositions.

Tous les salariés qu'on a vu étaient content de ce qu'on a obtenu, ça paraît incroyable mais je n'ai pas eu un seul qui était contre la signature. Quelques sans avis mais la majorité est pour, même ceux qui ne sont jamais content. Au contraire ils avaient peur qu'on est rien avant la réouverture des NAO.

J'avais de bonne raison de ne pas te répondre plus tôt, car c'est quand même une sacrée responsabilité, même si moi j'avais envie de te dire dès le départ signe . Ça aurait été malhonnête de ma part.

Dans l'ensemble, Ils sont ravis que l'on récupère une prime à 220 euros brut. La remise sur achat a eu du succès dès le départ Quant aux 2% d'augmentation , ils disent que c'est mieux car c'est en une fois !



On est allé voir les grévistes, les autres pas la peine puisque leur réponse on la connaît déjà. Le pourcentage de oui est plus élevé que 60%

Certains sont déçus, ils auraient aimé que la prime de juillet soit incluse dans le salaire. Souvent on nous a parlé d'un 14eme mois (prime vacances), cette affirmation vient de FO à priori, moi je suis bien clair à ce niveau, rien n'est signé et on ne sait pas encore ce qui sera négocié à ce niveau !!!

Globalement les grévistes sont satisfaits, « pour une fois on fait grève et on obtient quelque chose » cette phrase revient souvent



Moi j'ai des piles de « BOF BOF » et surtout le problème des conditions de travail non évoquées, pas d'engagement sur les embauches, etc....

Plutôt pour la signature mais sans enthousiasme... Je n'ai pas fait grève pour les NAO mais surtout pour les conditions de travail et les emplois On va rester dans la même panade

Un truc que je n'aime pas c'est d'avoir dans la même phrase prime de vacances et « variable » Donc ma réponse bof bof mais faire a nouveau une grève aussi bof bof



La démocratie c'est aussi ça !

Avec la CFDT la démocratie à un sens. Que ça plaise ou non. L'exemple de **St Jean de Vedas** où la CFDT vient de faire 73% des voix aux élections ou FO n'est plus représentative.

Le délégué syndical CFDT était favorable à la grève.

Il s'est incliné devant la volonté des salariés.



**Sur
118
votes
recueillis.**



2% pas assez, l'espoir était de 3% mini Je ne t'explique pas la réaction des employés après l'annonce de l'augmentation du smic.

Pour le 14 eme mois, les employés sont septiques et ne veulent pas se faire duper. Les 200 euros encore une prime ! Les 10 % de remise les prix élevés permettent de faire une aussi grosse remise. Pour l instant que du sondage verbal contre la signature à 2% meme si nous sommes minoritaire les gens sont prêts a suivre.



Nous avons consulté nos collègues: 97 pour la signature 6 contre. Il faut signer cet accord!



La position des salaires du magasin qui ont fait grève est très claire, il faut signer cet accord!

Ensuite quand tu discutes avec des gens de l'extérieur, CFDT ou non, tous trouvent super ce qu'on a fait dans les magasins samedi et surtout ce que ça donne comme résultat!

Ça aura rappelé à beaucoup de monde que c'est en se mobilisant et en étant soudés qu'on obtient des choses. Alors ne traînons plus, signons cet accord rapidement



Après consultation auprès de ma section nous émettons un avis négatif aux propositions de la direction. Les employés sont motivés à reprendre le mouvement de grève qui fut une réussite. FO et la CGT

ont annonce qu'on était favorable aux propositions de la direction et n'hésitent pas à dire que nous avons été acheté par la direction.



Ce matin avec trois personnes de l'équipe nous sommes allés voir et consulter les salariés. Nous avons pu ressentir du positif dans ces nouvelles propositions Les salariés sont ok pour la signature, l'équipe et moi même aussi, nous pensons qu'il faut prendre ce que l'on nous propose.... FO n'a fait aucune consultation mais sont ok. Comme d'habitude nos amis de la CGT trouve aucune amélioration... donc en conclusion nous sommes partant pour ce nouvel accord...

Rencontre avec la Députée

Ce matin nous avons été reçu par Mme ADAM députée du Finistère qui souhaitait nous rencontrer suite au mouvement du week-end dernier.

Nous avons échangé pendant plus d'une demi-heure sur les NAO, les conditions de travail et le monde de la grande distribution en générale, monde inconnu de beaucoup de politique de son propre aveu.

Nous lui avons fait remarquer qu'il était dommage que les politiques ne se soient pas inquiétés plus tôt de la grande distribution et de notre enseignement en particulier....

Elle a été surprise d'apprendre que Carrefour avait supprimé plus de 10 000 emplois en cinq ans, souvent des emplois peu qualifiés, mais qui avaient le mérite de donner du travail à beaucoup !

Nous avons surtout insisté sur le fait que certains actionnaires (remise de documents) voulaient vendre la société par morceau.

Elle en a pris note et doit en parler à son groupe parlementaire !! elle nous a assuré de son soutien.

Un entretien poli en période électorale, qui a le mérite d'exister !!

Un bon point, c'est la seule politique à nous avoir contacté.





Après consultation auprès de ma section et remise de l'accord à 80 salariés présents sur le magasin aujourd'hui après un explicatif nous émettons un avis positif aux propositions de la direction.



Je passe la journée dans les rayons, et j'obtiens l'hyper en main les résultats cités (sans donner ma position). Je consulte les grévistes depuis 8H30 ce matin. A cette heure, j'en ai vu 82, et j'en ai 71 pour la signature (j'ai noté les noms). Quand je suis arrivée dans ma section en 1996 on ne faisait jamais de tour de magasin et on ne consultait jamais les salariés.

Je discutais avec une gréviste ce matin, qui m'a annoncé sa volonté d'adhérer. Elle m'a dit qu'elle n'avait jamais voulu adhérer jusqu'à présent, Elle juge maintenant que nous faisons notre boulot.



Je prend sur mes repos pour faire le plus de choses possible. Dès que tu as envoyé le mail avec le dernier HYPER je l'ai affiché et j'ai demandé au personnel ce qu'il en pensait.

Sur l'ensemble des personnes que j'ai pu voir (100), c'est du 75% pour, 25% contre.

Ils auraient préféré plus mais ils sont content de ce qu'il a été conclu avec cette nouvelles nego grâce a vous. Nous n'avons pas fais grève car le délégué FO a vu avec le directeur du magasin pour éviter la grève. Je suis en train le faire une liste pour les prochaines élections où la CFDT sera présente pour la première fois.



Nous avons fait le tour de tout ceux qui se sentaient concernés par ces négos. Ils sont satisfait des nouvelles propositions faites par la Direction. Ils sont assez réalistes et se rendent compte que les chances d'obtenir plus sont nuls sans un long combat dont ils ne sont pas prêt. Donc nous sommes d'accord pour la signature.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras

J'ai sondé mon service: je n'ai pas trouvé d'avis négatif. Ce qui fait remporter un avis favorable sont les 200€ net d'intéressement qui tomberont le 31 juillet. Est-ce qu'il faudra les déduire de l'intéressement au titre de l'exercice 2011? **(NON)**

CGT: ils sont contre et communiquent beaucoup sur l'insuffisance des 2% d'augmentation de salaire; 20 ans qu'ils communiquent sur les salaires et 20 ans qu'ils ne les ont jamais fait progresser.

FO: ils sont pour et communiquent beaucoup sur l'acquisition d'un quatorzième mois de salaire (j'informe le bon peuple que l'accord prévoit une négo sur l'amélioration avec des critères variables de la prime de vacances).

Dans les questions DP de l'intersyndicale j'ai mis mon veto sur une demande de retour de la prime de présence (je sens bien poindre le truc dans les éléments variables).

Je sais que c'est populaire auprès de certains salariés (on a tous un bouc émissaire à sacrifier sur l'autel de la misère) mais franchement, faut-il tirer sur les malades ?

C'est malodorant... ceux qui ont été vraiment malade un jour savent qu'ils ne sont pas responsables. J'ai ouïe dire aussi que les discriminations en fonction de l'état de santé étaient condamnées par le code du travail.

Mail adressé par un manager métier de Guingamp à tous ces collègues en utilisant les outils informatique de l'entreprise.

Réponse CFDT
"les imbéciles heureux ont encore de beaux jours devant eux"

Comme convenu, voici le fameux mail de monsieur M :

objet: EXCELLENT!!!! j'en connais chez "carrouf"

Pensée profonde, citation du jour...

"les syndicalistes, ont tellement l'habitude de ne rien faire, que lorsqu'ils font grève, ils appellent ça une journée d'action..."

(envoyé a tous les cadres et monsieur le directeur, que c'est drôle... je me tords de rire! après affichage une bonne partie des salariés sont morts de rire également)



La section se prononce favorablement à la signature de l'accord NAO 2011. Cet accord satisfait les salariés.

Nous devons débrayer aujourd'hui (15 avril) pour les NAO et les conditions de travail. Suite à la réunion de Mercredi, et le contentement des salariés, nous avons déclenché une réunion avec la direction, afin d'éviter une grève. Nos revendications ont été à moitié obtenues (5 tire-palettes manuels, réunion sur la baisse des effectifs par rayon sur les 3 dernières années avec une action de la direction sur certains secteurs et peut-être 1 gerbeurs mi-hauteur).



Résultat des votes sur les NAO: Votants: 154 Contre: 35 Pour: 119 donc pour la signature. Bon résultat malgré le peu de temps qui nous était imparti



La section après consultation ce jour est contre la signature cela est surtout du aux 2% d'augmentation mais sache que nous acceptons la décision finale.



Réunie ce matin, la section syndicale s'est prononcée à une courte majorité pour la signature des NAO « 2eme mouture ». Après une rencontre avec notre Direction

mardi, et ayant obtenu un certains nombre d'engagements écrits par rapport à des demandes magasin, nous suspendons notre appel à la grève pour le 23 Avril.



Ci-joint, le tract qui a servi pour consulter les salariés et le tract de la CGT qui ne consulte pas vraiment puisque leur décision est déjà inscrite dans le tract.

Une partie des salariés est contre la signature (en grande majorité le service caisse), l'autre partie est pour (surtout les rayons, ceux qui n'ont pas bougé pendant la grève), c'est du 50/50. Les délégués CFDT contre. Le fait qu'à la radio, ils ont annoncé que le smic allait être augmenté de 2% a + qu'énervé les salariés par rapport à la proposition de la direction d'augmentation de 2% au 1er mars 2011. Les salariés sont prêt à rebouger chez nous pour avoir une augmentation + conséquente.

Rencontre avec le Directeur régional

Après un avis plus approfondi de mon magasin, l'avis est favorable à la signature.

Je suis au magasin avec toute l'équipe depuis 5h du matin. Nous avons du passer derrière la CGT qui donne les informations à leur manière.

Les salariés sont encore à cran et nous avons demandé à notre Directeur régional en visite ce matin une rencontre.

Celui ci a été très négatif au départ, puis m'a octroyé une entrevue de 4 mn.

Je me suis donc rendu au rendez vous et exprimé le désarroi de mes collègues .

Mon directeur était présent. Le DR lui a demandé de rétablir le dialogue social au plus vite et dès lundi nous allons voir ensemble les embauches ainsi que le manque de communication des managers.

Au final les 4 mn se sont transformées en 30 et pour moi le dialogue qui était fermé au départ est devenu peu à peu constructif.

Bonne expérience puisque c'est la première fois que notre DR accepte de communiquer avec nous!

J'espère que ce sera efficace !!!!



Carrefour Quai D'Ivry

10, rue Westermeyer 94200 IVRY - 01.45.15.33.78 ou poste 52178
cfatvry@hotmail.com - cfat-carrefour.com - cfat-commercafr

LA CFDT CONSULTE AVANT DE PRENDRE UNE DECISION

Si vous répondez CONTRE

La CFDT vous demande de participer à un arrêt de travail pour obtenir des améliorations plus importantes que celles que prévoit cet accord.

Vous acceptez de participer à une grève nationale (la date les modalités de cette action vous serait alors communiquée).

Cette position vous impose de prendre une véritable décision face aux propositions de la direction. Elle oblige d'avoir derrière soit des salariés motivés.

Seule une forte mobilisation pourra faire plier la direction.

Si vous répondez POUR

Vous décidez que nous devons signer cet accord. Il faut redonner un véritable sens à un accord et à sa signature, il y a une différence entre l'acceptable et l'intolérable.

Vous avez le droit de juger que cet accord ne vaut pas une grève et de vouloir bénéficier des points obtenus, même si insuffisants.

Une signature est donc nécessaire !

Quelque soit votre Décision

Les délégués CFDT continueront à défendre et populariser dans votre intérêt la plateforme revendicative CFDT Carrefour.

La délégation CFDT donnera un avis après consultation des salariés et des délégués syndicaux CFDT des magasins. Ce n'est donc qu'après ces consultations que la direction connaîtra la position définitive de la CFDT.

Votre avis est important, il vous engage, il nous engage !

Exprimez Vous en signant notre pétition.

Votre section syndicale CFDT : Betty FROUET - Aziz BOUCHEMANE - Françoise MONSIE - Aziz SLIMANE - Mohamed KARADANI - Daniel KORECH - Bruno NEZLEZ - Stéphanie DESGRANGES - Maryline DUPE - Frédéric FELL - Alexandre BEGES - Christian MALOBERTE - Ana BENALI - Laurent ORTET.



Résultats de la consultation sont les suivants: pour la signature 41.12%, contre la signature 58.88%. Pour notre magasin c'est contre la signature. Les salariés

sont déçus du peu d'augmentation obtenu, beaucoup pensaient avoir 3% minimum. Certains de nos adhérents ont voté contre et nous ont dit qu'ils ne feraient plus grève. Les avis des délégués sont partagés. Une première la CGT a consulté et sort des chiffres à 92% contre, voilà une consultation pas très honnête ! Elle prépare une action pour le 23, à voir !!



Après avoir consulté la section et consulté les grévistes de samedi... nous sommes pour la signature.... Excuse le retard mais il fallait avoir l'avis des salariés....



Bien que se ne soit pas la panacé la cinquantaine de salariés qui se sont exprimés sont pour. La section suit donc leur avis



102 salariés consultés, 69 salariés sont pour la signatures (10% salariés très bien, 203 € prime au mois de juillet bien, 2% d'augmentation bien), 12 contres (manque 1% au mois d'octobre), 21 qui n'ont même

pas regardé les nouvelles propositions ni les premières d'ailleurs !



Les salariés tournent en rond et ont du mal à se décider pour ou contre la signature. Ils sont hésitants, ils ne veulent pas perdre du pouvoir d'achat si aucun syndicat ne signe et que la direction décide unilatéralement de donner qu'une partie de la négociation En conclusion plutôt pour la signature, mais les salariés

ne sont pas convaincus d'une réelle avancée après la journée de grève.



Les avis son partagé , FO dès jeudi a fait croire que nous avions signé alors que c'était faux . Leur sondage est truqué les salariés sont en colères. La section et les adhérents sont contre. 110 personnes interrogées. Des condition de travail de plus en plus lamentables etc... nous risquons de débrayer pour montrer notre ras le bol.

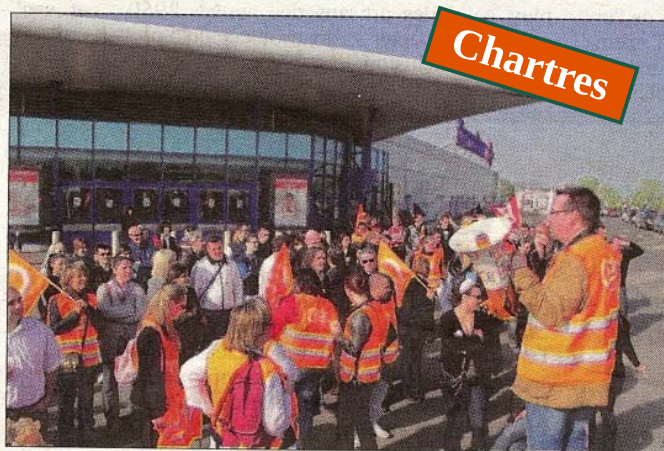


Je n'ai pas sondé par papier, mais je te confirme que je suis bien allez voir le personnel en rayon, salle de pause, partout j'ai bien expliqué la situation, tracté, grande affiche sur le panneau syndical, avec tract en permanence sur la vitre, et une

réponse claire pour le oui.

Les "Carrefour" plutôt satisfaits

Mercredi, lors des négociations salariales annuelles à Evry (Essonne), les syndicats représentants les salariés de Carrefour ont obtenu satisfaction sur une bonne partie des demandes formulées notamment à Chartres par l'intersyndicale CFDT-FO pendant la grève observée le 9 avril. « La direction a pris conscience de la mobilisation de 150 magasins sur 200 et que le mouvement n'était pas terminé. A Chartres, nous avons compté 140 grévistes au plus fort du mouvement. En sachant que des salariés étaient prêts à recommencer. Le 13 avril, il y a eu des réponses concrètes sur l'intéressement grâce au versement d'un supplément exceptionnel de 220 € en juillet (NDLR : l'intéressement 2011



Chartres, le 9 avril. Sylvain Macé (avec le porte-voix), l'un des animateurs du mouvement de grève à Carrefour, a également participé aux négociations nationales du 13 avril.

sera négocié le 5 mai). La hausse de salaire que nous réclamions sera de 2 % en une seule fois à compter de mars.

Nos remises sur achats passent de 7 à 10 % et nous avons obtenu la possibilité de récupérer les heures de grève. Des

négociations doivent également être ouvertes sur la prime de vacances », a précisé hier Sylvain Macé, délégué syndical CFDT à Chartres et délégué national.

A ce titre, il a participé mercredi aux négociations à Evry. « L'action des grévistes a rapporté une augmentation de 350 € par an. C'est une vraie avancée pour les salariés. Nous devons maintenant savoir ce qu'ils en pensent. Le seul point qui n'a pas été éclairci concerne l'arrêt des suppressions de postes chez Carrefour. Nous avons demandé un Grenelle de l'emploi, nous n'avons pas été entendus. Faut-il continuer un mouvement là-dessus ? Nous allons faire remonter l'avis des 456 employés au niveau national avant la fin de cette semaine » a ajouté hier Sylvain Macé.

J.-M.B



Après consultation verbal d'une bonne partie du personnel, le pour est sans appel.

La section est aussi pour la signature, déjà que nous étions pour, des le début, là maintenant c'est encore mieux.

Le plus qui est apprécié, la prime, le rattrapage de la journée de la grève, suivis des 2% d'un coup et bien sur, les 10% de la carte, pas de critique du personnel Par contre ils sont fières d'avoir fait grève et sans regret.



J'ai fait le tour du magasin; j'ai interrogé 80 personnes: 58 sont pour la signature, 22 sont contre dont 16 pour un mouvement. La section est pour la signature.



Concernant notre position sur les NAO, notre position est claire nous sommes contre "pas de signature". C'est ce qui ressort de notre sondage auprès des salariés, 2% d'augmentation ce n'est pas assez

ne parlons pas de la prime exceptionnelle qu'on a bien voulu sois disant nous donner, c'est une honte.

Carrefour : débrayage intersyndical

Une partie des salariés a exprimé sa colère, samedi. En cause, les dividendes des actionnaires et le blocage des embauches.

A l'appel de la CFDT et de la CGT, une partie des salariés de l'hypermarché Carrefour de Quimper, et notamment des caissières, ont débrayé entre 5 h du matin et la fermeture du magasin, samedi, avec piquet de grève et distribution de tracts explicatifs à la clientèle.

Un mécontentement provoqué par la rupture, il y a quelques jours, des négociations annuelles, entre direction et syndicats au niveau national.

« 6,7 milliards d'€ pour les actionnaires »

« Les salariés sont particulièrement remontés », expliquent Patrick Mayeur (CFDT) et Vincent Godotroy (CGT), quand on sait qu'après 30 ans de maison, un salarié de base touche

980 € pour 30 h de travail, et entre 1 100 et 1 200 € nets pour 35 h. De plus, l'entreprise veut nous supprimer le versement de la prime d'intéressement du mois d'août (150 € en moyenne). Ajouté à cela un blocage des embauches, et par voie de conséquence, une augmentation des tâches et donc une dégradation des conditions de travail. Pendant que, d'un autre côté, Carrefour s'apprête à verser un « cadeau » de 6,7 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires. »

On a appris également samedi, que la direction nationale de Carrefour avait décidé de proposer aux représentants syndicaux des salariés, de se rassembler à la table des négociations mercredi prochain.



Une partie des salariés CGT et CFDT grévistes, samedi matin à Carrefour.

Sociétés faisant partie des accords Carrefour

Résultats en voix des élections CE au 31 décembre 2010 tous collèges confondus

La CFDT présente très peu de candidats enca-drement ce qui diminue sa représentativité

	HYPERS	CFDT	CGC	CFTC	CGT	FO	CAT	AUTRE	Exprimés
Carccoop France		46	0	232	222	810	0	0	1310
Carrefour Formation Hyper-		0	0	0	0	0	0	0	0
Carrefour Hypermarchés		8344,5	936	1432	6842	15750	731,5	122	34158
Continent 2001		638	27	169	282	765	0	0	1881
Gml France		0	24	96	0	626	0	0	746
Hyparlo		546	34	218	536	526	0	0	1860
La Ciotat Distribution		144	0	0	0	48	0	0	192
Perpignan Distribution		139	6	0	63	41	0	0	249
Riom Distribution		0	0	0	0	140	0	0	140
Societe Nouvelle Sogara		31	0	0	92	41	0	0	164
Sogara France		942	175	164	676	1162	0	0	3119
Total représentativité		10830,5	1202	2311	8713	19909	731,5	122	43819
%		24,88%	2,68%	5,14%	19,89%	45,51%	1,63%	0,27%	100,0%



Pouvoir d'achat

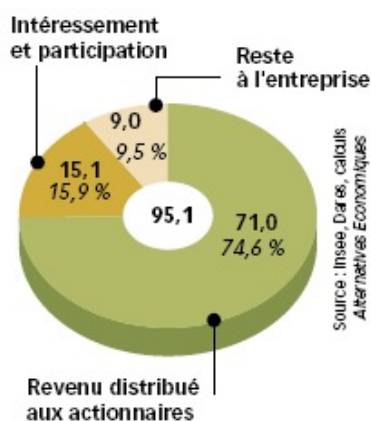
Faut-il croire aux annonces du gouvernement ?

Prime de 1000 euros pour les salariés d'entreprises qui versent des dividendes, revalorisation du barème kilométrique pour l'essence, gel des prix du gaz et limitation de la hausse des tarifs de l'électricité, panier de produits alimentaires à prix réduits...

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement multiplie les annonces pour tenter d'apaiser les craintes des Français sur leur niveau de vie, alors que Nicolas Sarkozy avait promis en 2007 d'être le "le président du pouvoir d'achat".

Les syndicats dénoncent des mesures pansements et réclament une hausse générale des salaires. Quant à la règle des trois tiers - investissements, actionnaires, salariés - pour les profits, évoquée en son temps par le chef de l'Etat !!!!!

1000 euros, une annonce populiste !



La proposition de François Baroin, ministre du Budget, d'obliger les entreprises versant des dividendes, à allouer une prime de 1.000 euros à leurs salariés, fait couler beaucoup d'encre. D'autant que l'on ne connaît pas toutes les modalités.

François Chérèque ose dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas. Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque a ainsi accusé le gouvernement "d'alimenter une forme de populisme" en effectuant de telles propositions. Si cette mesure voit le jour, "il va y avoir beaucoup de déçus", a prévenu M. Chérèque.

Histoire de montrer que le discours gouvernemental relève plus de la poudre aux yeux que d'autre chose, le dirigeant syndical a par ailleurs tenu à souligner en des termes concrets que seules 15 à 20 % des entreprises redistribuaient des dividendes ?

Laissant ainsi entendre que 80% des salariés n'étaient pas concernés. Il est vrai que le gouvernement semble champion pour trouver des « niches » électoralistes, à savoir annoncer des mesures virtuellement alléchantes mais ne pouvant s'appliquer qu'à un périmètre restreint.

Pire encore, selon François Chérèque, on pourrait rapidement être confronté à une opposition entre salariés de grands entreprises qui font des bénéfices et salariés de petites entreprises. Histoire peut-être de diviser pour (mieux) régner

Smic +2% au 1er juillet ?

La revalorisation du Smic intervient tous les six mois de façon automatique en fonction de l'évolution des prix. Qu'en sera-t-il au 1er juillet ?

L'augmentation de l'inflation pourrait entraîner mécaniquement une hausse de 2% du Smic cet été.

Mais depuis son arrivée au pouvoir Nicolas Sarkozy a toujours refusé de donner un "coup de pouce" au salaire minimum légal, c'est-à-dire de l'augmenter plus que l'inflation.

Le smic est au 1er juillet 2011 est à 9 euros de l'heure (1365 euros mensuel)

Une augmentation de 2% aurait pour conséquence de mettre le smic à 9,18 euros (1392 euros mensuel).

Le salaire minimum Carrefour étant à 9,21 euros (hors forfait pause), il n'y aurait donc aucune revalorisation pour les salariés Carrefour.

"Que les salariés deviennent plutôt actionnaires"

La présidente du Medef, Laurence Parisot, a rappelé « qu'en matière d'économie, il y a des moments où l'on peut faire des choses pertinentes et des choses désastreuses ». Notre priorité à tous, gouvernement, patronat, chefs d'entreprises et syndicats a été de protéger l'emploi. Sortons d'abord la tête de l'eau. Plus nous aurons la possibilité de croissance, plus nous dégagerons des profits, plus vite nous irons

vers de nouvelles embauches, de croissance salariale, avec un effet sur les salaires.

En France, nous avons déjà la participation qui, en fonction du profit que réalise l'entreprise, détermine la part de profit qui doit être versée aux salariés. Ce mécanisme existe déjà. Toutes les entreprises ont des négociations annuelles obligatoires.

Je préférerais qu'on arrive à faire en sorte que les salariés puissent devenir actionnaires dans l'entreprise. »

Pas sur que les salariés Carrefour, entreprise qui verse chaque année, 760 millions à ces actionnaires, toucheront quelque chose !!

Nous sommes au dessus du smic donc rien à attendre. Tant mieux car on ne veut pas être au smic toute l'année !

Carrefour avait promis le versement d'actions, on attend toujours !

La CFDT compte sur ses actions pour obtenir plus.

Ce que nous avons fait

Augmentation en une fois

Smic hors forfait pause

Entretien des tenues de travail

Intéressement revalorisé

Remise sur achat

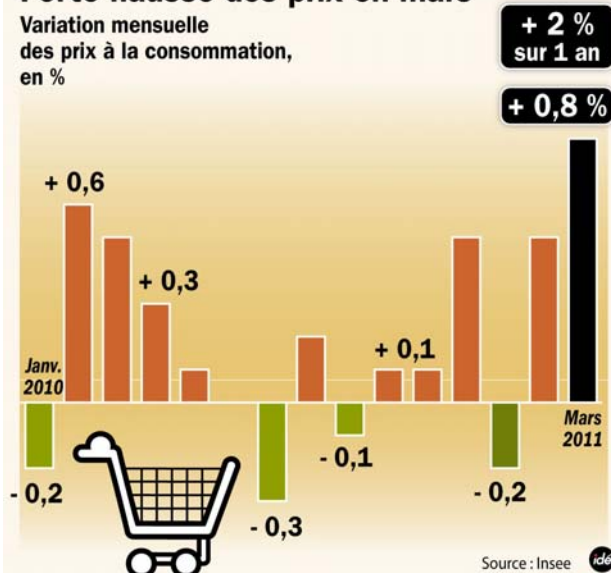
Titre restaurant

Prime des vendeurs

et ...

Forte hausse des prix en mars

Variation mensuelle des prix à la consommation, en %





Démantèlement de l'entreprise

Des voix s'élèvent contre les projets de cession

Pour la CFDT les salariés doivent eux aussi faire entendre leur opposition.

Le rang des mécontents du projet de Carrefour de céder 100 % de sa filiale hard discount Dia, et 25 % de sa filiale immobilière, Carrefour Property, se renforce au fil des jours.

Premier à dégainer, Hervé Defforey, un actionnaire familial et fils du cofondateur de Carrefour, a rapidement pris position contre la cession de la filiale Dia suivi par d'autres enfants du fondateur (Thierry et Sophie). Le fonds d'investissement activiste Knight Vincke a rapidement emboîté le pas. En début de semaine, c'était au tour de Deminor, de s'inscrire contre la volonté du distributeur français. Deminor assimile l'opération à un « démantèlement » du groupe. L'association syndicale des actionnaires (ASA) et ses adhérents actionnaires du distributeur Carrefour "s'opposent d'une manière catégorique" aux projets de scission du groupe.

Enfin, les syndicats sont loin d'être enthousiasmés par l'opération. Le Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) des salariés, qui détient 1,34 % du capital et plus de 2 % des droits de vote de Carrefour, devrait aussi voter contre.

Tous soulignent l'absence de création de valeur à long terme, regrettant au passage une opération financière à court terme.

Ce faisant, les détracteurs du projet rejoignent S&P. L'agence internationale de notation financière déplorait à la mi-mars le fait que Carrefour avait l'intention de faire profiter les actionnaires de l'entreprise de ces deux opérations, via le versement de deux dividendes exceptionnels. Partant, l'agence internationale de notation financière S&P réduisait d'un cran, la note de la dette à long terme du groupe français, à "BBB+", contre "A-" avant. La perspective associée à la note est stable.

Au Brésil on vend la Banque !

La banque brésilienne Itaú Unibanco Holding a indiqué hier qu'elle a conclu avec la filiale locale de Carrefour un accord visant à acquérir 49 % du capital de Banco CSF pour 725 millions de réals (environ 315 millions d'euros), ce qui correspond à 11,6 fois les profits de cet établissement de crédit en 2010.

Pour mémoire, Banco CSF distribue au Brésil des produits financiers (crédits à la consommation, assurances...) sous la marque Carrefour. Cet établissement dénombre 7,7 millions de comptes bancaires et un portefeuille de crédits de 2.254 millions de réals (environ un milliard d'euros)

Cotation du 15/04/2011 à 17h36

€ 30,600 -1,40%

L'action Carrefour accuse une des plus fortes baisses du CAC 40 vendredi matin au lendemain de la publication d'un chiffre d'affaires du premier trimestre qui a conduit plusieurs brokers à abaisser leur objectif de cours et/ou leur recommandation.

ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES

Démarches pour assister à l'assemblée générale



Assemblée générale des actionnaires

*Depuis plusieurs années
la CFDT participe à l'assemblée générale.*

Soyez présents !

*Vous devez
détenir une action Carrefour.*



L'Assemblée Générale Mixte aura lieu le 21 Juin 2011.

Modalités de l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) du 21 juin 2011

Actuellement aucune information n'est disponible sur le site Internet de la Société (www.carrefour.com). Nous reprenons ici les informations de 2010 qui ne devraient pas évoluer.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R 225-81 et R 225-83 du Code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société (www.carrefour.com).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du Code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

* au siège social auprès de la Direction Juridique Corporate, ou

* à Caceis Corporate Trust, assemblées générales centralisées, 14 rue Rouget de Lisle, (92862) Issy-les-Moulineaux Cedex 09.

Modes de détention des titres Carrefour

Vous pouvez détenir des titres Carrefour sous 2 formes distinctes : la forme "nominative" et la forme "porteur".

Les titres au porteur : Les comptes des titres au porteur sont tenus par votre intermédiaire financier (établissement de crédit ou entreprise d'investissement) et ne sont donc pas connus de Carrefour.

Les titres au nominatif: 2 formes de nominatifs sont possibles :

Le nominatif administré: Votre portefeuille d'actions est conservé chez votre intermédiaire financier qui en assure la gestion. Vos titres sont cependant inscrits dans les comptes de Carrefour, ce qui nous permet de vous identifier et d'établir un contact direct avec vous.

Le nominatif pur : Vos titres sont inscrits directement et uniquement dans les comptes de Carrefour, ce qui nous permet de vous assurer un service per-

sonnalisé. Vos actions sont inscrites sur un compte-titres ouvert auprès de CACEIS Corporate Trust, gestionnaire du service des titres de Carrefour.

Participer à l'Assemblée générale

Seuls les détenteurs de titres (actions) Carrefour peuvent participer à l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire, quelque soit le nombre d'actions qu'il détient, est invité à participer aux assemblées générales.

Afin de faciliter les formalités de contrôle d'admission à l'Assemblée Générale, il est recommandé de demander préalablement à celle-ci une carte d'admission.

Si vous êtes actionnaire au porteur, il vous suffit de faire une demande de carte d'admission ou de formulaire de vote par correspondance auprès de l'intermédiaire financier qui tient votre compte. Vos titres doivent être immobilisés au moins trois jours avant la date de l'assemblée.

Si vous êtes actionnaire au nominatif, les documents de convocation sont automatiquement envoyés à votre domicile. Votre demande de carte d'admission ou le formulaire de vote par correspondance doivent être renvoyés directement au Crédit Agricole Indosuez qui gère le compte titres de Carrefour.

Vous êtes actionnaire au nominatif pur ou administré

Vos actions doivent être inscrites 3 jours au moins avant l'Assemblée au CA-IS Corporate Trust, gestionnaire mandaté par Carrefour, (pour les actionnaires au nominatif pur) ou auprès de votre intermédiaire financier (pour les actionnaires au nominatif administré).

- Le CACEIS Corporate Trust adressera automatiquement à votre domicile l'avis de convocation à l'Assemblée ainsi que votre demande de carte d'admission.

- Il vous suffit de retourner au CACEIS Corporate Trust votre demande de carte d'admission dûment remplie, en l'insérant dans l'enveloppe pré-affranchie jointe.

- La carte d'admission vous sera adressée en retour par le CACEIS Corporate Trust.

- Le jour de l'Assemblée vous devrez vous présenter muni de votre carte d'admission.

Vous êtes actionnaire au porteur :

Vous devez impérativement faire immobiliser vos titres, 2 jours au moins avant l'Assemblée et jusqu'à l'issue de celle-ci par l'intermédiaire financier qui en assure la

gestion.

Pour participer à l'Assemblée, vous devez demander à votre intermédiaire financier d'adresser au CACEIS Corporate Trust les documents suivants :

- le certificat d'immobilisation de vos titres Carrefour ;
- la demande de carte d'admission.

La carte d'admission vous sera adressée par le CACEIS Corporate Trust. Le jour de l'Assemblée, vous devrez vous présenter muni de votre carte d'admission.

Comment voter ?

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée vous pouvez soit :

- voter par correspondance
- donner procuration à un au-

LA RÉPARTITION DU CAPITAL

La répartition du capital au 31 décembre 2010

31 décembre 2010

Actionnaires	Nombre de titres	En %
Blue Capital*	75 326 258	11,09%
Colony Blue Investor**	15 166 770	2,23%
Groupe Arnault SAS***	5 000 000	0,74%
Salariés	7 085 137	1,04%
Autodétention	3 657 589	0,54%
Autocontrôle	0	0,00%
Public	573 100 246	84,36%
Total	679 336 000	100,00%

Voir le descriptif de l'image : Répartition du capital au 31/12/10 (txt - 1 Ko)

* dont 11 278 447 actions prêtées assimilées à des actions possédées en vertu de l'article L. 233-9 1 6° du Code de commerce

** dont 15 166 769 actions prêtées assimilées à des actions possédées en vertu de l'article L. 233-9 1 6° du Code de commerce

*** Options d'achat d'actions assimilées à des actions possédées en vertu de l'article L. 233-9 4° du Code de commerce

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Blue Capital SARL, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Colony Blue Investor et la société par actions simplifiée Groupe Arnault SAS ont déclaré agir de concert.

<http://www.carrefour.com/cdc/finance-fr/espace-actionnaire/publications-fr/>

tre actionnaire ou à votre conjoint ;

- donner pouvoir au Président en remplissant le formulaire de vote par correspondance ou par procuration.

Le formulaire de vote par correspondance ou par procuration est envoyé systématiquement à chaque actionnaire inscrit au nominatif et cela au minimum 16 jours avant l'Assemblée.

Pour les actionnaires au porteur, le formulaire de vote par correspondance ou par procuration est disponible sur demande auprès de l'établissement bancaire gestionnaire de leurs titres.

Le formulaire de vote par correspondance ou par procuration devra être retourné dans les plus brefs délais

Si vous êtes actionnaire au nominatif :

au CACEIS Corporate Trust Service aux émetteurs

14, rue Rouget de Lisle 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09

Tel : 01 57 78 34 44, Fax : 01 49 08 05 80, e-mail : ct-contact@caceis.com

Si vous êtes actionnaire au porteur :

à votre intermédiaire financier, accompagné de la demande d'immobilisation de vos titres.

Votre intermédiaire financier se chargera ensuite d'adresser ces deux documents au CACEIS Corporate Trust pour prise en compte de votre vote.

Acheter ou vendre ses actions

À qui s'adresser ?

Si vos titres sont inscrits au nominatif pur,

Vos ordres sont à adresser directement à CACEIS Corporate Trust :

par téléphone au 01 57 78 34 44 ; par fax au 01 49 08 05 80 par courrier :

CACEIS Corporate Trust
Service Relation Investisseurs
14, rue Rouget-de-Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux
Cedex 9

NB : Dans le cas d'un ordre transmis par téléphone, vous devez impérativement le confirmer par fax ou par courrier.

Si vos titres ne sont pas inscrits au nominatif pur,

Adressez-vous à votre intermédiaire financier. C'est lui qui se charge de l'exécution de l'ordre ainsi que de la tenue de votre compte, de l'encaissement des coupons et de l'envoi d'un avis d'opéré stipulant l'exécution de l'ordre de Bourse.

En fin d'année, c'est encore lui qui vous adressera les formulaires fiscaux nécessaires aux déclarations de cessions et de revenus sur les dividendes perçus.

Comment libeller votre ordre ?

L'ordre peut être passé par écrit, téléphone (suivi d'une confirmation écrite), télécopie ou internet.

Il doit comporter : le sens de l'opération (achat ou vente), le nom de la valeur et/ou le code ISIN, le nombre de titres, le numéro du compte concerné, la durée de validité, le type d'ordre.

Le délai d'exécution et le règlement des ordres

Pour les actionnaires au nominatif pur :

Délai : Dès réception des instructions l'ordre est transmis sur le marché et si les conditions de marché le permettent, l'ordre sera alors exécuté. Dès l'exécution de l'ordre sur le marché, un avis d'opération vous est adressé.

Règlement :

En cas d'achat : CACEIS Corporate Trust vous adresse le décompte de l'opération de Bourse. À réception du règlement de la transaction par chèque bancaire (libellé à l'ordre de CACEIS Corporate Trust), vous serez inscrit au nominatif pur et recevrez votre attestation d'inscription.

En cas de vente : Le montant vous est réglé directement par le CACEIS Corporate Trust, par envoi d'un chèque à votre nom ou par virement bancaire (joindre un RIB du compte de destination).

Toutefois, le produit des cessions sera retenu jusqu'à réception de la confirmation de votre ordre dans les services de CACEIS Corporate Trust (cas d'un ordre téléphonique). Les ordres d'achat ou de vente non exécutés au comptant sont annulés automatiquement à la fin de chaque mois civil. Les ordres annulés ne sont pas renouvelés systématiquement.

Pour le paiement de dividendes ou de cessions de titres, les règlements seront effectués soit par envoi d'un lettre-chèque-, soit par virement sur votre compte bancaire (transmettre au préalable un relevé d'identité bancaire).

Pour les actionnaires au nominatif administré ou au porteur :

Consultez votre intermédiaire financier.

Service Relations Actionnaires

Carrefour 33, avenue Emile Zola
ZAC Ile Seguin TSA 55555 92
649 Boulogne Billancourt Cedex-
Tél. : 0 805 902 902 (appel gratuit) e-mail : actionnaires@carrefour.com

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2011 * 14 avril 2011

Assemblée Générale * 21 juin 2011

Chiffre d'affaires du 2e trimestre 2011 * 13 juillet 2011

Résultats semestriels 2011 * 31 août 2011

Chiffre d'affaires du 3e trimestre 2011 * 13 octobre 2011

NAO
2011

dans

grève

il y a

rêve

L'Hyper !

